

Tout commence par une vision présidentielle

De la reconquête de souveraineté économique à
l'économie numérique territoriale en RDC



WinstantGold



Version longue

Table des matières

Introduction — L'émergence d'une vision présidentielle : d'AXIS à la structuration économique	3
Un blog pour encourager	3
Une question économique fondamentale	4
Une dynamique de transformation portée par l'État	4
1. Les présidents et la politique économique	6
1.1 Les grandes transformations économiques sont politiques.....	6
1.2 Le président comme architecte de la stratégie nationale	7
1.3 Les ressources naturelles comme enjeu présidentiel	7
1.4 Le cas de la RDC : une vision présidentielle émergente	8
2. AXIS : la matérialisation d'une vision économique.....	10
2.1 Le problème fondamental : la valeur n'est pas captée	10
2.2 AXIS : écrire la valeur des ressources	11
2.3 Le numérique comme infrastructure de souveraineté	12
2.4 Winstant / MACC : expérimentation opérationnelle.....	13
2.5 AXIS comme modèle transférable	15
3. Les communautés : origine et finalité de la valeur.....	17
3.1 Les communautés comme origine de la richesse	17
3.2 Le territoire comme matrice économique.....	18
3.3 Les instruments de transformation territoriale	19
3.4 Les communautés comme bénéficiaires de la valeur	20
Conclusion — Une innovation économique par le numérique	22
Une transformation systémique.....	22
Le rôle central du Président.....	22
Vers une nouvelle économie territoriale.....	23

Introduction — L'émergence d'une vision présidentielle : d'AXIS à la structuration économique

Un blog pour encourager

Raconter l'histoire d'AXIS — Depuis plusieurs mois, un travail de rédaction interne à la société Winstant a accompagné la structuration du projet WinstantGold, promu premier projet pilote du programme national AXIS, afin de maintenir la mobilisation des équipes. Les épisodes successifs ont posé les fondements de cette réflexion : le rôle du président de la République dans la stratégie économique (épisode 111), le programme AXIS comme instrument d'écriture de la valeur des ressources au service de la souveraineté économique (épisode 112), et les communautés de base comme origine et finalité de cette souveraineté (épisode 113).

Une validation institutionnelle et politique de la vision AXIS — Le 29 avril 2026, la publication par la Banque africaine de développement de l'annonce d'un financement en faveur de la République démocratique du Congo est venue conforter cette dynamique. Philippe Ngwala, Coordonnateur national du Fonds social de la République démocratique du Congo, en a donné une synthèse claire : « AXIS n'est pas seulement un programme innovant, c'est une vision du Président de la République, Chef de l'État, de faire de la RDC un acteur majeur de l'économie numérique des ressources naturelles au service de son peuple. »

L'intervention de la BAD comme symptôme — L'annonce, le 29 avril 2026 à Abidjan, par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement, d'un financement de 48,83 millions de dollars en faveur de la République démocratique du Congo, dans le cadre du Projet de réponse à la crise en appui aux populations affectées dans l'Est du pays (PRECAPE), s'inscrit dans un contexte de crise militaro-politique persistante. Ce financement, combinant prêt et dons, vise notamment la réhabilitation d'infrastructures sociales — centres de santé, écoles, ouvrages d'eau — et l'accès aux services de base pour plus de 800 000 bénéficiaires, révélant l'ampleur des besoins structurels.

Du financement à la structuration économique — Au-delà de la réponse aux besoins immédiats, le dispositif PRECAPE intègre des dimensions de structuration économique et institutionnelle. Le projet prévoit ainsi un appui à la Delivery Unit de la Primature afin de renforcer la coordination gouvernementale et le suivi du Compact résilience. Il inclut également des actions de formation professionnelle, de renforcement des capacités entrepreneuriales et d'éducation financière au bénéfice des jeunes et des femmes, traduisant une volonté d'articuler réponse à la crise et construction de capacités économiques locales.

AXIS comme élément différenciateur — Dans ce cadre, le PRECAPE prévoit explicitement de faciliter le développement de l'initiative de tokenisation des ressources naturelles par un appui au programme AXIS. Cette initiative vise la valorisation des actifs communautaires au moyen d'outils digitaux, avec une phase pilote centrée sur l'or et le carbone. Présentée comme un levier de mobilisation de ressources pour le financement de l'économie, elle introduit une dimension nouvelle dans ce type d'intervention : celle de la structuration de la valeur économique à partir des territoires et de son orientation vers l'amélioration des revenus des populations rurales.

Une question économique fondamentale

Pourquoi certains pays valorisent leurs ressources et d'autres non — L'observation comparative des trajectoires économiques montre que la présence de ressources naturelles ne suffit pas à produire du développement. Dans le cas de la République démocratique du Congo, malgré des réserves parmi les plus importantes au monde en cobalt, cuivre ou ressources forestières, une part significative de la valeur économique est créée en dehors du territoire national, notamment dans les phases de transformation industrielle et de commercialisation. À l'inverse, des pays comme la Corée du Sud ou la Chine ont construit des stratégies industrielles permettant de capter localement une part croissante de la valeur, en organisant les filières, en investissant dans les infrastructures et en structurant les capacités productives. Cette divergence met en évidence un facteur déterminant : la capacité d'un État à organiser la transformation économique de ses ressources.

Les limites des approches purement financières — Les interventions centrées exclusivement sur le financement, qu'il s'agisse d'aide publique au développement ou de financements multilatéraux, montrent des résultats limités lorsqu'elles ne s'accompagnent pas de dispositifs de structuration économique. Dans le cas du projet PRECAPE, si les 48,83 millions de dollars mobilisés permettent de réhabiliter des infrastructures et de répondre à des besoins sociaux immédiats, ils ne suffisent pas en eux-mêmes à transformer les mécanismes de création de valeur. Sans organisation des filières, traçabilité des ressources et intégration des acteurs locaux dans des circuits économiques structurés, les flux financiers restent souvent dissociés des dynamiques productives et peinent à générer un effet durable sur les économies territoriales.

Une dynamique de transformation portée par l'État

Le rôle structurant du chef de l'État — Dans les trajectoires économiques observées à l'échelle internationale, les transformations profondes des systèmes productifs ne résultent pas uniquement de dynamiques de marché ou d'interventions financières. Elles s'inscrivent le plus souvent dans des orientations définies au sommet de l'État, lorsque les choix économiques engagent la souveraineté nationale, l'organisation des ressources et les équilibres territoriaux. Dans ces contextes, le chef de l'État joue un rôle déterminant en fixant une direction stratégique capable d'aligner institutions, investissements et acteurs économiques autour d'un objectif de transformation.

De l'orientation politique aux instruments économiques — Cette capacité d'orientation ne se traduit pas directement par des résultats économiques. Elle nécessite la mise en place d'instruments concrets permettant de structurer les activités, d'organiser les filières et de sécuriser la valeur produite. Les expériences internationales montrent que la transformation économique repose sur cette articulation entre vision et dispositifs opérationnels : politiques industrielles, infrastructures, systèmes de régulation ou outils financiers. L'enjeu n'est pas seulement de produire de la richesse, mais de créer les conditions de sa captation et de sa redistribution dans l'économie nationale.

Une trajectoire en trois dimensions : souveraineté, instruments, territoires — Dans le cas de la République démocratique du Congo, cette dynamique prend une forme particulière, à l'intersection de trois dimensions. La première concerne la reconquête de la souveraineté économique, dans un contexte marqué par l'externalisation de la valeur. La seconde repose sur l'émergence d'instruments structurants, tels que le

programme AXIS, visant à organiser la valorisation des ressources. La troisième s’ancre dans les territoires, où se situent à la fois la production de la richesse et les enjeux de développement des populations.

1. Les présidents et la politique économique

1.1 Les grandes transformations économiques sont politiques

Les décisions économiques majeures dépassent la technique — Les choix économiques structurants, notamment dans les secteurs liés aux ressources naturelles, à l'énergie ou aux infrastructures, ne relèvent pas uniquement d'analyses techniques ou de mécanismes de marché. Ils impliquent des arbitrages sur l'allocation de ressources stratégiques, l'organisation des activités productives et la répartition de la valeur sur le long terme. Dans le cas de la République démocratique du Congo, la question de la transformation locale des minerais ou de la valorisation des actifs forestiers engage directement des choix de politique économique qui dépassent le cadre des administrations sectorielles.

Le rôle du sommet de l'État — Dans ces configurations, les décisions déterminantes sont généralement prises au plus haut niveau de l'État, lorsque les enjeux concernent la souveraineté économique, les relations internationales ou l'organisation des secteurs stratégiques. Les exemples historiques montrent que les politiques industrielles structurantes — qu'il s'agisse du programme nucléaire français, de l'industrialisation sud-coréenne ou des réformes chinoises — ont été impulsées à ce niveau. Ce degré d'intervention permet de coordonner les institutions, d'arbitrer entre intérêts divergents et de mobiliser des ressources à grande échelle.

Vision de long terme vs gestion de court terme — La transformation économique suppose une capacité à inscrire les décisions dans une temporalité longue, souvent incompatible avec les logiques de gestion immédiate. Les investissements dans les infrastructures ou les systèmes productifs produisent leurs effets sur plusieurs années. Dans le cas de la RDC, les dispositifs visant à organiser les chaînes économiques et à sécuriser les flux ne peuvent produire des résultats durables que s'ils s'inscrivent dans une stratégie continue, au-delà des réponses ponctuelles aux urgences.

La souveraineté comme enjeu central — Lorsque les décisions économiques concernent la maîtrise des ressources et des circuits économiques, elles prennent une dimension de souveraineté nationale. Dans les économies riches en ressources naturelles, comme la République démocratique du Congo, cet enjeu est directement lié à la capacité à orienter l'utilisation des ressources et à encadrer leur intégration dans les échanges internationaux. Il ne s'agit pas uniquement de croissance, mais de capacité à décider des conditions du développement.

Des exemples historiques : France, Corée, Chine — L'histoire économique contemporaine offre plusieurs exemples de stratégies de souveraineté impulsées au sommet de l'État. En France, sous la présidence du général de Gaulle (1959–1969), le lancement du programme nucléaire civil dès le début des années 1960 et la structuration de la filière aéronautique, avec la création d'Airbus en 1970, visent à renforcer l'indépendance technologique. En Corée du Sud, sous Park Chung-hee (1962–1979), les plans quinquennaux d'industrialisation orientent l'économie vers l'exportation. En Chine, les réformes initiées par Deng Xiaoping à partir de 1978, avec les zones économiques spéciales dès 1980, engagent une transformation industrielle progressive.

1.2 Le président comme architecte de la stratégie nationale

Définir les priorités économiques, organiser les institutions autour d'une vision — Une orientation stratégique n'a d'effet que si elle s'accompagne d'une organisation cohérente des institutions chargées de sa mise en œuvre. Cela implique la coordination entre ministères, agences publiques et structures de pilotage. L'appui prévu à la Delivery Unit de la Primature dans le cadre du projet PRECAPE illustre ce besoin de coordination centralisée, visant à assurer le suivi des programmes et l'alignement des actions publiques avec les priorités définies.

Arbitrer entre intérêts économiques — Les décisions économiques majeures impliquent des intérêts multiples et parfois contradictoires : investisseurs internationaux, opérateurs économiques, institutions publiques et populations locales. Le rôle du chef de l'État consiste à arbitrer entre ces intérêts afin de préserver des objectifs de souveraineté et de développement. Dans les secteurs extractifs, ces arbitrages portent notamment sur le partage de la valeur et la place accordée aux activités locales dans les chaînes économiques.

Ressources stratégiques et décisions politiques — Les ressources naturelles occupent une place particulière dans ces arbitrages en raison de leur importance économique et géopolitique. Les décisions relatives à leur exploitation ou leur valorisation engagent des investissements lourds. Dans le contexte congolais, les dispositifs visant à organiser les filières minières et à valoriser les actifs carbone, notamment à travers le programme AXIS — mis en œuvre avec le Fonds social de la RDC et des opérateurs privés coordonnés par Phoenix Capital BV — traduisent une volonté de repositionner ces ressources dans une stratégie nationale.

Temps long et investissement — La transformation des structures économiques repose sur des investissements dont les effets ne sont perceptibles qu'à moyen ou long terme. Les infrastructures, les systèmes de traçabilité ou les dispositifs numériques nécessitent une continuité dans l'action publique. Les choix stratégiques doivent ainsi être appréciés en fonction de leur capacité à modifier durablement les mécanismes économiques, et non uniquement à produire des résultats immédiats.

1.3 Les ressources naturelles comme enjeu présidentiel

Les ressources comme enjeu de souveraineté — Les ressources naturelles constituent un levier déterminant de souveraineté économique dès lors qu'elles sont intégrées dans des chaînes de valeur stratégiques à l'échelle mondiale. Dans le cas de la République démocratique du Congo, cette dimension est explicitement portée par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, notamment par la mise en avant des minerais critiques — cobalt, cuivre — et des forêts du bassin du Congo dans ses interventions internationales. Ces ressources ne sont plus seulement considérées comme des richesses nationales, mais comme des actifs à portée systémique, au cœur des enjeux énergétiques et climatiques globaux.

Un arbitrage entre exploitation et développement — La gestion de ces ressources implique des arbitrages entre leur exploitation immédiate et leur contribution à un développement économique durable. L'ouverture aux investissements internationaux permet de mobiliser des capitaux et des technologies, mais elle peut aussi limiter la capacité du pays à organiser localement les activités économiques. Dans ce contexte, les orientations portées au niveau présidentiel, notamment en faveur du

développement de la transformation locale des minerais et de la valorisation des ressources forestières, traduisent une tentative d’articuler attractivité économique et renforcement de la souveraineté.

Capture de la valeur vs extraction — L’enjeu central réside dans la capacité à capter la valeur générée par les ressources au-delà de leur simple extraction. Dans de nombreuses filières, les matières premières extraites en RDC sont exportées sans transformation significative, tandis que les étapes de raffinage, d’industrialisation et de fabrication se concentrent dans d’autres économies. Cette organisation limite les retombées économiques locales, tant en termes d’emplois que de développement industriel, et maintient une dépendance structurelle vis-à-vis des marchés extérieurs.

Le cas des économies extractives — Cette configuration correspond à un modèle largement observé dans les économies extractives, où la production repose principalement sur l’exploitation de ressources destinées à l’exportation. Ces économies présentent généralement une faible diversification productive, une forte exposition aux variations des prix internationaux et une dépendance aux investissements extérieurs. Dans ces conditions, la transformation des ressources en développement économique durable dépend de la capacité des autorités publiques à orienter les investissements, à structurer les activités locales et à renforcer les capacités productives.

Les limites des modèles historiques — Les modèles d’exploitation des ressources mis en place au cours de la période coloniale ont durablement orienté les économies vers l’extraction et l’exportation de matières premières, sans développement des capacités locales de transformation. Malgré les évolutions institutionnelles, cette organisation continue d’influencer les structures économiques contemporaines. Dans le cas congolais, les initiatives visant à améliorer la traçabilité des ressources et à organiser leur valorisation à partir des territoires, notamment à travers des dispositifs comme AXIS, traduisent une volonté de dépasser ces héritages en réorganisant les mécanismes de création et de captation de la valeur.

1.4 Le cas de la RDC : une vision présidentielle émergente

La RDC dans l’économie mondiale — La République démocratique du Congo occupe une position stratégique dans l’économie mondiale en raison de sa contribution aux équilibres industriels et climatiques contemporains. Les minerais critiques issus de son sous-sol alimentent les chaînes de production des technologies énergétiques et numériques, tandis que les forêts du bassin du Congo jouent un rôle déterminant dans la régulation du climat à l’échelle planétaire. Cette double fonction confère au pays une place spécifique dans les dynamiques internationales, au croisement des enjeux industriels et environnementaux.

Les concepts de « Pays Solution » et de revanche — C’est dans ce contexte que le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a formulé les notions de « Pays Solution » et de « revanche du sol sur le sous-sol », dans ses interventions internationales, notamment lors de forums consacrés au climat et à l’énergie. Cette expression vise à repositionner la RDC comme un acteur capable d’apporter des réponses à des enjeux globaux, en s’appuyant sur ses ressources stratégiques. Elle traduit un déplacement du rôle du pays, d’un statut de fournisseur de matières premières vers celui de contributeur actif à des équilibres économiques et environnementaux mondiaux.

Articulation sol / sous-sol — Cette orientation repose sur une approche intégrée des ressources, articulant le sous-sol — minerais stratégiques — et le sol — forêts, terres agricoles et biodiversité. Là où ces dimensions sont souvent traitées séparément, leur mise en relation permet de concevoir les ressources comme un ensemble interdépendant, à la fois productif et écologique. Dans le cas congolais, cette articulation implique une coordination renforcée des politiques publiques, afin d’assurer une cohérence entre exploitation des ressources, préservation des écosystèmes et objectifs économiques.

Les territoires comme base du développement — Cette approche conduit à inscrire la stratégie économique dans les territoires où se situent les ressources. Les zones minières, forestières ou agricoles constituent des espaces d’activité économique mais aussi des lieux de vie pour les populations locales. La transformation économique suppose donc d’y organiser les conditions de production, de circulation et de captation de la valeur, en développant les infrastructures, en structurant les activités et en intégrant les acteurs locaux. Cette territorialisation permet de relier directement les ressources aux dynamiques de développement.

Vers AXIS comme instrument — La mise en œuvre de cette orientation nécessite des dispositifs capables d’opérer cette articulation entre ressources, territoires et flux économiques. Le programme national AXIS s’inscrit dans cette perspective, en proposant des outils de digitalisation et de structuration des activités permettant d’identifier les ressources, d’organiser les échanges et de tracer la valeur produite. En reliant les différents niveaux — production locale, structuration des filières et circulation des revenus — AXIS apparaît comme un instrument destiné à traduire une orientation stratégique en mécanismes économiques opérationnels.

2. AXIS : la matérialisation d'une vision économique

2.1 Le problème fondamental : la valeur n'est pas captée

Le paradoxe des ressources africaines — Dans de nombreux pays africains riches en ressources naturelles, la présence de matières premières stratégiques ne se traduit pas mécaniquement par un développement économique proportionnel. Ce paradoxe est particulièrement visible en République démocratique du Congo, où l'abondance de minerais critiques — cobalt, cuivre, coltan — coexiste avec des niveaux de revenu et d'industrialisation limités. Les analyses produites dans le cadre des travaux de WinstantGold en ont documenté les mécanismes. Une part significative de la valeur associée à ces ressources est générée en dehors du territoire national, notamment lors des étapes de transformation, de raffinage et de fabrication, situées dans d'autres économies. Cette dissociation entre production de ressources et captation de la valeur constitue l'un des principaux blocages à la transformation économique.

Exportation brute et faible transformation — Suivant un schéma souvent qualifié de « modèle angolais », caractérisé par l'échange de concessions sur les ressources contre la réalisation d'infrastructures, dans la plupart des filières extractives africaines, les ressources sont majoritairement exportées à l'état brut ou faiblement transformées. En République démocratique du Congo, une grande partie du cobalt et du cuivre est exportée sous forme de concentrés, avant d'être raffinée et intégrée dans des chaînes industrielles situées en Asie, en Europe ou en Amérique du Nord. Cette organisation limite le développement d'industries locales de transformation, réduit les effets d'entraînement sur le tissu économique national et prive le pays d'une part importante de la valeur ajoutée générée en aval des chaînes de production.

Des chaînes de valeur externalisées — Dans l'organisation des filières extractives, les différentes étapes de création de valeur ont été largement réparties en dehors des pays producteurs de ressources. En République démocratique du Congo, l'extraction a constitué la principale activité réalisée localement, tandis que le raffinage, la transformation industrielle et la fabrication de composants — notamment pour les batteries ou les équipements électroniques — étaient concentrés dans des économies disposant de capacités industrielles avancées. Cette fragmentation géographique des chaînes de valeur a limité l'intégration de l'économie nationale et réduit sa capacité à capter les bénéfices associés aux segments les plus rémunérateurs.

Circuits informels et pertes de valeur — Dans de nombreuses zones de production, une part significative des flux économiques échappe aux circuits formels, en raison de la faible structuration des filières et de l'insuffisance des dispositifs de traçabilité. En République démocratique du Congo, notamment dans les secteurs artisanaux et semi-industriels, une partie des minerais circule en dehors des systèmes déclarés, limitant la capacité de l'État à en assurer le suivi et la fiscalisation. Cette informalité entraîne des pertes de valeur importantes, tant pour les finances publiques que pour les acteurs locaux, en réduisant la transparence et l'efficacité des échanges économiques.

Les limites des systèmes existants — Les dispositifs actuellement en place pour encadrer les filières extractives reposent principalement sur des mécanismes de régulation administrative, de certification et de contrôle des flux physiques, dont l'efficacité demeure partielle. En République démocratique du Congo, malgré l'existence de cadres réglementaires et d'initiatives de traçabilité, la fragmentation des acteurs, la complexité des chaînes d'intermédiation et la faible intégration des

systèmes d'information limitent la capacité à suivre de manière continue la production et la circulation de la valeur. Ces limites structurelles entravent la consolidation de filières formelles et réduisent l'impact des politiques publiques sur l'économie réelle.

2.2 AXIS : écrire la valeur des ressources

Changement de paradigme : écrire avant de tracer — Les approches traditionnelles de gestion des ressources reposent principalement sur des dispositifs de traçabilité visant à suivre les flux physiques après leur extraction. Ces mécanismes interviennent a posteriori et peinent à couvrir l'ensemble des circuits, notamment en présence d'intermédiaires multiples ou de pratiques informelles. Les analyses développées dans le Livre blanc WinstantGold mettent en évidence une approche différente, fondée sur l'inscription en amont des ressources dans un registre numérique, en leur attribuant une identité économique dès leur origine. Cette logique d'« écriture » permet non seulement de faciliter la traçabilité, mais surtout de structurer la valeur avant même sa circulation dans les chaînes économiques.

Des ressources comme actifs économiques — L'inscription des ressources dans des registres numériques conduit à les considérer non plus uniquement comme des matières physiques, mais comme des actifs économiques identifiables et valorisables, s'inscrivant dans la catégorie des Real World Assets (RWA). Cette transformation repose sur la capacité à associer à chaque ressource des attributs — origine, volume, qualité, droits associés — permettant de lui conférer une existence économique structurée. Dans le cadre d'AXIS, cette approche permet de passer d'une logique d'extraction à une logique d'actifs, dans laquelle les ressources peuvent être intégrées dans des mécanismes économiques et financiers élargis, notamment en matière de financement et de mobilisation de valeur.

La tokenisation comme écriture monétaire — La tokenisation des ressources ne se limite pas à un procédé technique de représentation numérique, mais s'apparente à une forme d'écriture monétaire appliquée à des actifs réels. En associant des tokens à des ressources identifiées, il devient possible de représenter leur valeur sous une forme numérique échangeable, intégrable dans des circuits économiques et financiers. Dans le cadre d'AXIS, cette écriture monétaire permet de matérialiser la valeur des ressources dès leur origine, en facilitant leur mobilisation comme supports de financement, de transaction ou de garantie. Elle introduit ainsi une continuité entre production physique et circulation monétaire, en reliant directement les ressources aux mécanismes économiques.

Deux mécanismes d'écriture : token et NFT — En complément de la tokenisation à fonction monétaire, l'approche développée dans AXIS introduit une seconde forme d'écriture fondée sur les NFT, destinés à certifier de manière souveraine les conditions de production des ressources. Alors que des tokens souverains adossés à l'or à extraire ou à l'or extrait, ainsi qu'aux forêts productrices de crédits carbone, permettent de représenter et de mobiliser la valeur économique, les NFT associent à chaque production des informations vérifiables — origine, mode d'exploitation, conformité aux standards — inscrites dans des registres numériques. Cette double écriture, monétaire et certificative, répond à une exigence de souveraineté en matière de certification des productions, en reliant directement la valeur économique aux conditions de production.

Le passage de la ressource à l'actif numérique — L'ensemble des mécanismes introduits — inscription des ressources, tokenisation à fonction monétaire et certification par NFT — permet d'opérer une transformation progressive de la nature économique des ressources. Celles-ci ne sont plus seulement exploitées comme des matières physiques, mais deviennent des actifs numériques identifiables, traçables et intégrables dans des circuits économiques structurés. Ce passage de la ressource à l'actif numérique répond à une exigence de souveraineté économique, en permettant de maîtriser l'identification, la valorisation et la circulation de la valeur dès son origine, tout en renforçant la transparence et la traçabilité des flux.

Une traçabilité automatique tout au long de la chaîne — L'articulation entre écriture monétaire et écriture de certification produit un effet structurant : la traçabilité des ressources ne résulte plus de contrôles a posteriori, mais devient une propriété intrinsèque du système. Dès lors que les ressources sont inscrites, identifiées et associées à des informations vérifiables, leur circulation dans les chaînes économiques s'accompagne automatiquement d'un suivi continu. Cette traçabilité intégrée renforce la fiabilité des échanges, sécurise les transactions et permet aux acteurs publics comme privés de disposer d'une information consolidée sur l'origine et le parcours des ressources.

2.3 Le numérique comme infrastructure de souveraineté

Les données comme ressource stratégique — Dans les systèmes économiques contemporains, les données occupent une place centrale dans la création, la circulation et la valorisation de la richesse. Elles permettent d'identifier les actifs, de structurer les échanges et de sécuriser les transactions. Dans le cas de la République démocratique du Congo, les informations associées aux ressources — origine, volumes, conditions de production — constituent elles-mêmes des ressources stratégiques. Leur maîtrise conditionne la capacité de l'État à organiser les filières, à encadrer les flux économiques et à renforcer la souveraineté sur les mécanismes de création et de captation de la valeur.

La dépendance numérique des États — Dans les systèmes économiques contemporains, une part croissante des infrastructures essentielles — systèmes d'information, plateformes de transaction, solutions de stockage et de traitement des données — est contrôlée par des acteurs extérieurs, publics ou privés. Cette situation crée une forme de dépendance numérique, dans laquelle les États ne maîtrisent ni les outils ni les données qui structurent leurs propres flux économiques. Dans le cas de la République démocratique du Congo, l'absence de systèmes intégrés de gestion et de valorisation des ressources renforce cette dépendance, limitant la capacité à exercer une souveraineté effective sur les mécanismes numériques de création et de circulation de la valeur.

La blockchain comme registre souverain — Dans ce contexte de dépendance numérique, la mise en place de registres numériques maîtrisés constitue un enjeu central de souveraineté. La technologie blockchain permet d'établir un registre distribué, sécurisé et infalsifiable, dans lequel les informations relatives aux ressources, aux transactions et aux droits associés peuvent être inscrites de manière transparente. Dans le cadre d'AXIS, son utilisation vise à garantir l'intégrité des données et leur disponibilité, tout en permettant aux autorités nationales de conserver la maîtrise des règles d'inscription et d'accès. Elle constitue ainsi une infrastructure

numérique permettant de sécuriser l'identification des actifs et d'organiser leur circulation dans des cadres économiques définis souverainement.

L'Oracle Trust Signal comme mécanisme de confiance — Dans des environnements économiques caractérisés par la fragmentation des acteurs et la circulation d'informations hétérogènes, la confiance constitue un élément déterminant des échanges. L'Oracle Trust Signal désigne l'ensemble des informations structurées, vérifiables et associées aux actifs inscrits dans les registres numériques, permettant aux différents acteurs — institutions, investisseurs, opérateurs — d'évaluer leur fiabilité. Dans le cadre d'AXIS, il résulte de la combinaison des données d'identification, des mécanismes de certification et des règles d'inscription, et permet de réduire les asymétries d'information. Il contribue ainsi à sécuriser les transactions et à faciliter l'intégration des ressources dans des circuits économiques et financiers élargis.

La gouvernance économique par la donnée — L'intégration des ressources dans des registres numériques, associée à des mécanismes de certification et de circulation de la valeur, conduit à une transformation des modes de gouvernance économique. La donnée ne constitue plus seulement un support d'information, mais devient un instrument central de pilotage des politiques publiques et des activités économiques. Dans le cadre d'AXIS, cette évolution se traduit par la mise en place d'outils permettant de suivre en continu les flux, de mesurer la performance des filières et d'objectiver les décisions économiques.

Une mise en œuvre structurée par la Delivery Unit — Cette gouvernance s'incarne opérationnellement dans des structures dédiées telles que la Delivery Unit WinstantGold, conçue comme une interface de pilotage stratégique et opérationnel. Inspirée des meilleures pratiques internationales, elle assure le suivi en temps réel des flux, la consolidation des indicateurs, l'identification des blocages et la coordination entre acteurs publics, privés et communautaires. Elle s'appuie sur des tableaux de bord, des registres d'arbitrage et des systèmes d'alerte connectés aux plateformes numériques — WinstantGold, MACC Pay, WorldKYC, FraudTrack — permettant d'articuler vision politique et exécution concrète, tout en assurant une remontée structurée de l'information vers les autorités de l'État sans s'y substituer.

2.4 Winstant / MACC : expérimentation opérationnelle

WinstantGold comme projet pilote — Le programme AXIS s'inscrit dans une logique de développement progressif, dont WinstantGold constitue la première phase opérationnelle. Conçu par Winstant à partir de 2017 comme projet pilote en Afrique centrale, il vise à tester à l'échelle réelle les mécanismes d'inscription des ressources, de tokenisation et de certification dans un environnement contrôlé. Initialement centré sur l'or, il permet de valider les dispositifs techniques, organisationnels et économiques nécessaires à la structuration des filières — minières, forestières et agricoles — tout en identifiant les ajustements requis avant une extension à d'autres ressources, notamment le carbone, d'autres minerais et les productions agricoles.

L'organisation de la filière aurifère — La mise en œuvre de WinstantGold s'appuie sur une structuration progressive de la filière aurifère, depuis les sites d'extraction jusqu'aux circuits de commercialisation, en passant par les opérations de transformation et de raffinage. Cette organisation vise à intégrer les différents acteurs — exploitants artisanaux, coopératives, comptoirs, autorités locales, opérateurs de collecte et de contrôle (notamment par drones), ainsi que les raffineurs — dans un

dispositif coordonné, permettant d’encadrer les flux et de formaliser les activités. L’inscription des productions, leur certification et leur intégration dans des registres numériques contribuent à réduire les circuits informels et à sécuriser les transactions. Cette structuration constitue une condition essentielle pour organiser la valorisation de l’or à partir des territoires et en renforcer la contribution à l’économie nationale.

La structuration des coopératives — Au cœur de la filière aurifère, les coopératives constituent un maillon essentiel dans l’organisation des activités extractives, en particulier dans le secteur artisanal. Dans le cadre de WinstantGold, leur structuration vise à formaliser leur fonctionnement, à renforcer leurs capacités organisationnelles et à les intégrer dans des circuits économiques encadrés. Cette démarche repose notamment sur l’identification des membres, la traçabilité des productions et la mise en place de règles de gestion permettant d’assurer une meilleure transparence des opérations. En consolidant leur rôle, les coopératives deviennent des points d’ancrage de la structuration territoriale, facilitant l’intégration des producteurs dans des mécanismes de valorisation plus larges et contribuant à une répartition plus organisée de la valeur.

La digitalisation des flux — La structuration de la filière aurifère s’accompagne d’une digitalisation progressive des flux physiques et financiers, permettant d’en assurer la cohérence et la traçabilité. Dans le cadre de WinstantGold, les opérations d’enregistrement des productions, de certification, de paiement et de transfert de valeur sont intégrées dans des plateformes numériques interconnectées, conçues et développées par Winstant. Cette digitalisation permet de réduire les délais, de limiter les intermédiaires non structurés et de sécuriser les transactions. Elle facilite également la consolidation des données à chaque étape de la chaîne, depuis l’extraction jusqu’à la commercialisation, contribuant ainsi à une meilleure organisation des flux et à une plus grande transparence des opérations économiques.

L’extension aux actifs carbone (MACC) — La logique mise en œuvre dans le cadre de WinstantGold ne se limite pas à la filière aurifère, mais s’inscrit dans une perspective d’extension à d’autres types d’actifs, notamment les ressources forestières génératrices de crédits carbone. Par le dispositif MACC, cette extension vise à appliquer les mêmes principes d’inscription, de certification et de valorisation à des actifs environnementaux. Les forêts, en tant que puits de carbone, peuvent ainsi être intégrées dans des mécanismes économiques structurés, permettant de mobiliser leur valeur dans des circuits de financement et de rémunération. Dans cette architecture, les tokens carbone (FCRT) sont conçus en articulation avec les tokens adossés à l’or à extraire (SGRT), établissant un lien entre actifs environnementaux et actifs miniers au sein d’un même système économique. Cette logique d’interconnexion ouvre également la voie à une extension vers d’autres ressources territoriales, notamment les productions agricoles, avec une première application envisagée sur des filières telles que le cacao et le café. Elle contribue ainsi à structurer un ensemble cohérent d’actifs numériques adossés aux ressources réelles, intégrés dans une économie territoriale élargie.

Le lien avec le financement international — L’intégration des ressources dans des registres numériques structurés ouvre des perspectives nouvelles en matière de mobilisation de financements internationaux. En rendant les actifs identifiables, certifiés et valorisables, les dispositifs mis en œuvre dans AXIS facilitent leur reconnaissance par des investisseurs, des institutions financières et des mécanismes de financement multilatéraux. Dans le cas des actifs carbone, cette structuration permet notamment leur intégration dans des marchés internationaux du carbone,

tandis que les actifs miniers et agricoles peuvent être mobilisés dans des dispositifs de financement adossés à des ressources réelles. Cette articulation entre structuration interne des ressources et accès aux financements externes constitue un levier central pour orienter les flux financiers vers les territoires et renforcer la capacité de financement de l'économie nationale.

2.5 AXIS comme modèle transférable

Au-delà du cas congolais — Les mécanismes illustrés programme AXIS ne se limitent pas au contexte spécifique de la République démocratique du Congo, mais s'inscrivent dans des dynamiques plus larges observées dans de nombreuses économies riches en ressources. La question de la captation de la valeur, de la structuration des filières et de la souveraineté sur les données et les infrastructures économiques se pose de manière comparable dans plusieurs régions du monde. En ce sens, les dispositifs expérimentés à travers WinstantGold et ses extensions — notamment vers le carbone et les productions agricoles — peuvent être analysés comme des réponses à des problématiques structurelles partagées, liées à l'organisation des chaînes de valeur à l'échelle internationale.

Le transfert à d'autres pays africains — La formalisation du programme AXIS par le « Processus de Kinshasa » ne propose pas un modèle à reproduire, mais une méthode à transférer et à adapter. Les initiatives engagées initialement en République centrafricaine, puis développées avec succès par AXIS en République démocratique du Congo et probablement étendues à la Mauritanie, puis d'autres pays, montrent que chaque pays peut structurer sa souveraineté économique à partir de ses propres ressources, à condition de suivre une séquence rigoureuse : diagnostic des dépendances, consolidation des capacités, structuration des registres et encadrement des instruments numériques. Cette approche permet d'éviter les raccourcis technologiques et d'inscrire les initiatives nationales dans une architecture cohérente, compatible avec les exigences internationales et transférable à d'autres contextes africains.

Les conditions de succès — La mise en œuvre d'approches telles que celles développées dans le cadre d'AXIS repose sur un ensemble de conditions déterminantes, qui dépassent la seule dimension technologique. Elle suppose d'abord une volonté politique claire, capable d'inscrire la transformation économique dans une logique de souveraineté et de long terme. Elle nécessite ensuite une structuration effective des filières et des acteurs, permettant d'ancrer les dispositifs dans les réalités territoriales. La maîtrise des infrastructures numériques et des registres constitue également un élément central, conditionnant la capacité à organiser et sécuriser la valeur.

Une méthode transférable — Elle implique enfin une articulation maîtrisée avec les partenaires internationaux, en particulier avec des institutions comme la Banque africaine de développement. La réunion d'Abidjan du 20 avril 2026, marquée par l'adoption du « Consensus d'Abidjan » sur une nouvelle architecture financière africaine pour le développement, traduit une évolution vers des modèles de financement fondés sur l'impact, la transparence et la structuration des économies. Dans cette perspective, les dispositifs portés par AXIS — reposant sur l'inscription des ressources, la production de données vérifiables et la traçabilité des flux — s'inscrivent dans une logique de compatibilité avec ces nouvelles orientations, en permettant

d’articuler souveraineté économique nationale et intégration dans les cadres financiers internationaux.

Limites et enjeux — Malgré les perspectives ouvertes par les dispositifs développés dans le cadre d’AXIS, plusieurs limites et enjeux doivent être pris en compte. La mise en œuvre opérationnelle de ces approches suppose des capacités institutionnelles suffisantes, notamment en matière de coordination administrative, de régulation et de contrôle, qui peuvent varier fortement selon les contextes nationaux. Elle implique également une appropriation effective par les acteurs locaux — coopératives, opérateurs économiques, administrations — condition essentielle pour éviter un décalage entre les dispositifs conçus et leur application sur le terrain.

L’appui sur l’expérience — Par ailleurs, la dépendance à des infrastructures numériques soulève des enjeux de sécurité, de gouvernance des données et de maîtrise technologique, dans des environnements où ces capacités restent en construction. Enfin, l’intégration dans les circuits économiques internationaux expose ces dispositifs à des contraintes externes — normes, marchés, exigences des investisseurs — susceptibles d’influencer leur évolution. Ces limites ne remettent pas en cause la pertinence de l’approche, mais soulignent la nécessité d’un développement progressif, encadré et adapté aux réalités économiques, institutionnelles et territoriales. Elles impliquent également un niveau élevé de coordination entre les différentes parties prenantes — ingénierie, acteurs financiers, structures de pilotage et autorités publiques — la qualité de la communication et de l’articulation entre ces acteurs constituant une condition essentielle de réussite.

Vers les communautés — L’ensemble des dispositifs décrits — structuration des filières, inscription des ressources, digitalisation des flux et organisation de la gouvernance — ne trouvent leur pleine cohérence que dans leur capacité à produire des effets au niveau des communautés de base. En effet, les ressources naturelles sont ancrées dans des territoires habités, où se concentrent à la fois les activités productives et les enjeux de développement. La transformation économique ne peut donc être pleinement réalisée sans une intégration effective des populations locales dans les mécanismes de création et de captation de la valeur.

La participation aux flux — Dans cette perspective, les dispositifs portés par AXIS visent à relier directement les activités productives aux circuits économiques structurés, en permettant aux communautés de participer aux flux de valeur, d’accéder à des mécanismes de rémunération plus transparents et de bénéficier des retombées économiques associées aux ressources. Cette transition marque un déplacement central : d’une économie de ressources organisée à l’échelle macro vers une économie territoriale où les communautés deviennent à la fois acteurs et bénéficiaires de la souveraineté économique.

3. Les communautés : origine et finalité de la valeur

3.1 Les communautés comme origine de la richesse

Le territoire comme espace humain — Les ressources naturelles ne constituent pas des entités abstraites : elles sont situées dans des territoires habités, structurés par des communautés, des pratiques et des organisations sociales. En République démocratique du Congo, les sites d'extraction aurifère, les zones forestières ou les espaces agricoles correspondent à des lieux de vie, où les populations participent directement aux activités productives. Cette réalité implique que toute démarche de structuration économique doit prendre en compte les dynamiques humaines, sociales et territoriales qui conditionnent l'exploitation et la valorisation des ressources.

Les communautés comme acteurs économiques — Dans le cadre des dispositifs portés par AXIS, le territoire est ainsi appréhendé non seulement comme un espace de production, mais comme un cadre d'organisation des acteurs et de circulation de la valeur. L'intégration des communautés dans les mécanismes économiques — par les coopératives, les dispositifs de certification ou les systèmes de paiement — permet d'ancrer les flux dans des réalités locales et de relier directement la production des ressources aux conditions de vie des populations. Cette approche contribue à faire du territoire le point de départ et le point d'aboutissement de la transformation économique.

L'activité humaine comme source de valeur — La valeur économique associée aux ressources naturelles ne réside pas uniquement dans leur existence physique, mais dans l'ensemble des activités humaines qui permettent leur extraction, leur transformation et leur mise en circulation. Les gestes des mineurs artisanaux, le travail des agriculteurs, la gestion des espaces forestiers par les communautés locales constituent autant de contributions essentielles à la production de richesse. Dans le contexte congolais, ces activités s'inscrivent souvent dans des cadres informels ou peu structurés, ce qui limite leur reconnaissance économique. La prise en compte de cette dimension humaine implique de considérer les producteurs non comme de simples exécutants, mais comme des acteurs à part entière de la création de valeur.

Agriculture, mines, forêts — Les principales ressources de la République démocratique du Congo s'inscrivent dans trois grands ensembles productifs : les filières minières, les activités agricoles et les ressources forestières. Chacun de ces secteurs mobilise des formes spécifiques d'organisation du travail, de savoir-faire et de relations aux territoires. Les mines, notamment aurifères, reposent en grande partie sur des exploitations artisanales ; l'agriculture, souvent familiale, structure les économies rurales ; les forêts, enfin, constituent à la fois des espaces de subsistance et des réservoirs de valeur environnementale. Malgré leur diversité, ces secteurs partagent une caractéristique commune : ils reposent largement sur des activités humaines locales, souvent peu intégrées dans des circuits économiques formels et structurés.

L'invisibilité économique des communautés — Malgré leur rôle central dans la production des ressources, les communautés locales restent largement invisibles dans les mécanismes formels de création et de captation de la valeur. Les activités qu'elles réalisent sont rarement enregistrées, certifiées ou intégrées dans des systèmes économiques permettant leur reconnaissance. Cette invisibilité se traduit par une absence de données fiables, une difficulté d'accès aux financements et une faible

capacité à négocier dans les chaînes de valeur. Elle contribue également à la persistance de circuits informels, dans lesquels une partie significative de la richesse échappe aux dispositifs publics et aux communautés elles-mêmes.

Le paradoxe richesse/pauvreté — Cette situation alimente un paradoxe structurel, souvent observé dans les économies riches en ressources naturelles : la coexistence d’une abondance de richesses et de niveaux de vie faibles pour les populations locales. En République démocratique du Congo, les territoires qui concentrent des ressources stratégiques — minerais, forêts, terres agricoles — sont fréquemment marqués par un déficit d’infrastructures, de services et d’opportunités économiques. Ce décalage s’explique en grande partie par la dissociation entre production de la richesse et captation de la valeur, les bénéfices étant souvent réalisés en dehors des territoires d’origine. La résolution de ce paradoxe constitue l’un des enjeux centraux des dispositifs visant à réorganiser les circuits économiques à partir des communautés.

3.2 Le territoire comme matrice économique

Les territoires miniers — Les territoires miniers, notamment dans les régions aurifères de l’Est de la République démocratique du Congo, constituent des espaces fortement structurés par l’activité extractive. L’exploitation artisanale y mobilise une main-d’œuvre importante, organisée autour de sites d’extraction, de puits et de zones de traitement. Ces territoires sont caractérisés par une intensité économique locale, mais aussi par une forte exposition aux circuits informels et aux fluctuations des marchés. L’organisation des flux, la sécurisation des sites et l’intégration des acteurs dans des dispositifs structurés apparaissent comme des conditions essentielles pour transformer cette activité en levier de développement territorial.

Les territoires agricoles — Les territoires agricoles couvrent une grande partie du pays et reposent principalement sur des exploitations familiales. Les cultures vivrières assurent la subsistance des populations, tandis que certaines filières — cacao, café, palmier à huile — présentent un potentiel d’intégration dans des chaînes de valeur plus larges. Ces territoires sont marqués par des contraintes d’accès aux infrastructures, aux financements et aux marchés. La structuration des filières agricoles, l’amélioration des conditions de production et l’intégration dans des circuits économiques organisés constituent des leviers déterminants pour renforcer leur contribution à l’économie nationale.

Les territoires forestiers — Les territoires forestiers, en particulier dans le bassin du Congo, représentent à la fois des espaces de vie pour les communautés locales et des réservoirs de valeur environnementale. Les activités qui s’y déroulent — exploitation de ressources forestières, agriculture itinérante, gestion communautaire — s’inscrivent dans des équilibres écologiques sensibles. Par ailleurs, ces territoires sont désormais au cœur des enjeux internationaux liés au climat, en raison de leur rôle dans la captation du carbone. Leur valorisation économique suppose de concilier exploitation, préservation et intégration dans des mécanismes de financement liés aux crédits carbone.

La superposition des ressources — Dans de nombreux territoires, les ressources ne sont pas exclusives mais superposées : un même espace peut abriter des activités minières, agricoles et forestières. Cette superposition complexifie la gestion des usages, en créant des interactions, voire des tensions, entre différentes formes d’exploitation. Elle implique une approche intégrée, capable de prendre en compte

simultanément les dimensions économiques, sociales et environnementales. La coordination des activités et la clarification des droits d'usage deviennent alors des éléments clés pour éviter les conflits et optimiser la valorisation des ressources.

La nécessité d'une gouvernance territoriale — Face à cette complexité, la mise en place d'une gouvernance territoriale apparaît indispensable pour organiser les activités, encadrer les usages et assurer une répartition équitable de la valeur. Cette gouvernance suppose l'implication des autorités publiques, des acteurs économiques et des communautés locales, ainsi que la mise en place de dispositifs de coordination et de régulation adaptés. Dans le cadre d'AXIS, l'inscription des ressources, la structuration des filières et la digitalisation des flux offrent des outils permettant de soutenir cette gouvernance, en apportant des informations fiables et en facilitant la prise de décision à l'échelle des territoires.

3.3 Les instruments de transformation territoriale

Le Fonds social comme outil public — Le Fonds social de la République démocratique du Congo constitue un instrument central de mise en œuvre des politiques publiques orientées vers le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations. Placé au cœur des dispositifs d'intervention dans les territoires, il agit comme un opérateur capable de mobiliser des financements, de piloter des projets et de coordonner des actions en lien avec les priorités nationales. Son positionnement institutionnel lui permet d'articuler les objectifs de développement social avec les dynamiques économiques, en intervenant directement au niveau des communautés.

Infrastructures et développement local — L'une des missions principales du Fonds social réside dans la réalisation d'infrastructures de base destinées à améliorer les conditions de vie dans les territoires. Il s'agit notamment de centres de santé, d'établissements scolaires, de systèmes d'accès à l'eau ou encore d'équipements communautaires. Ces investissements contribuent à créer un environnement favorable aux activités économiques, en réduisant les contraintes liées à l'accès aux services essentiels et en renforçant l'attractivité des territoires.

Le soutien aux activités économiques — Au-delà des infrastructures, le Fonds social intervient également dans le soutien direct aux activités économiques locales. Cela passe par l'appui aux initiatives productives, la structuration des groupements, ainsi que la mise en place de dispositifs facilitant l'accès aux ressources nécessaires à la production. Ces actions visent à renforcer les capacités économiques des communautés, en leur permettant de développer des activités génératrices de revenus dans des cadres mieux organisés.

Formation et entrepreneuriat — Le renforcement des compétences constitue un levier essentiel de la transformation économique. Le Fonds social met en œuvre des programmes de formation professionnelle, d'accompagnement à l'entrepreneuriat et de développement des capacités, en particulier à destination des jeunes et des femmes. Ces dispositifs visent à favoriser l'émergence d'un tissu économique local plus structuré, capable de s'inscrire dans des filières organisées et de tirer parti des opportunités offertes par les ressources disponibles.

Le lien entre richesse nationale et territoires — L'action du Fonds social contribue à réduire le décalage entre la richesse nationale, issue notamment de l'exploitation des ressources naturelles, et les conditions de vie dans les territoires. En intervenant

directement au niveau local, il permet de redistribuer une partie des ressources vers les communautés, tout en créant des conditions favorables à une participation plus active des populations à l'économie. Cette articulation entre niveau national et niveau territorial constitue un élément clé de la cohérence des politiques de développement.

La complémentarité avec AXIS — Le programme AXIS s'inscrit parfaitement dans la mission du Fonds social. Quand AXIS vise à structurer la création et la circulation de la valeur à partir des ressources, le Fonds social intervient pour accompagner les territoires dans leur développement et leur intégration dans ces dynamiques économiques. Cette complémentarité permet d'articuler instruments économiques et politiques publiques, en reliant structuration des filières, mobilisation des ressources et amélioration des conditions de vie des populations.

Une ingénierie partenariale structurée — La mise en œuvre des dispositifs décrits repose sur une articulation entre action publique et contributions privées. Le Fonds social assure le pilotage institutionnel et l'ancrage territorial, en partenariat avec l'opérateur spécialisé Phoenix Capital, qui intervient dans la structuration économique et financière des dispositifs et en maîtrise les mécanismes d'ingénierie. En complément, la conception des infrastructures numériques, des plateformes et des mécanismes d'inscription des ressources relève de l'ingénierie développée par Winstant, à l'origine du projet pilote WinstantGold. Cette répartition des rôles permet de combiner pilotage public, structuration financière et architecture technologique, condition nécessaire à la mise en œuvre effective d'un système intégré comme AXIS.

3.4 Les communautés comme bénéficiaires de la valeur

La redistribution économique — La structuration des ressources, leur inscription dans des registres numériques et leur intégration dans des circuits économiques organisés visent à transformer les mécanismes de redistribution de la richesse. Dans les modèles traditionnels, une part importante de la valeur échappe aux territoires de production, limitant les retombées locales. Les dispositifs portés par AXIS permettent de réorienter ces flux en organisant une redistribution plus directe vers les acteurs impliqués dans la production, notamment les communautés. Cette redistribution ne repose pas uniquement sur des mécanismes budgétaires, mais sur une reconfiguration des circuits économiques eux-mêmes.

Souveraineté économique vs souveraineté populaire — La notion de souveraineté économique ne se limite pas à la capacité d'un État à contrôler ses ressources ou ses infrastructures. Elle interroge également la place des populations dans les mécanismes de création et de répartition de la valeur. Dans de nombreux contextes, la souveraineté économique reste concentrée au niveau institutionnel, sans se traduire pleinement dans les conditions de vie des populations. L'approche développée dans AXIS tend à rapprocher ces deux dimensions, en articulant souveraineté nationale et souveraineté populaire, à travers l'intégration des communautés dans les circuits économiques structurés.

La participation des communautés — L'intégration des communautés ne relève pas uniquement d'un objectif social, mais constitue une condition de fonctionnement du système. En tant qu'acteurs directs des activités productives, les populations locales participent à la création de la valeur et doivent pouvoir être intégrées dans les mécanismes qui en organisent la circulation. Les dispositifs mis en place permettent de structurer cette participation, en facilitant l'accès aux outils économiques, en

améliorant la transparence des flux et en renforçant la capacité des acteurs locaux à s'inscrire dans des filières organisées.

La transformation des modèles historiques — Les modèles économiques hérités ont largement reposé sur une logique d'extraction et d'exportation des ressources, avec une faible intégration des territoires dans les mécanismes de valorisation. Cette organisation a contribué à la dissociation entre production et captation de la valeur. Les approches développées dans le cadre d'AXIS s'inscrivent dans une dynamique de transformation de ces modèles, en réorganisant les chaînes de valeur à partir des territoires et en intégrant les acteurs locaux dans les circuits économiques structurés. Cette évolution marque un passage d'une économie d'extraction à une économie de valorisation.

La finalité sociale du système — Au-delà des dimensions économiques et technologiques, l'objectif des dispositifs décrits réside dans l'amélioration des conditions de vie des populations. La structuration des ressources et des filières, la digitalisation des flux et la mise en place de mécanismes de redistribution visent à produire des effets tangibles au niveau des territoires : augmentation des revenus, accès à des services, développement d'activités économiques. Cette finalité sociale constitue le critère ultime d'évaluation du système, en reliant transformation économique et développement humain.

Conclusion — Une innovation économique par le numérique

Une transformation systémique

Vision, numérique et territoires — L'ensemble des éléments développés met en évidence l'émergence d'une approche économique fondée sur l'articulation entre vision stratégique, infrastructures numériques et ancrage territorial. La structuration des ressources, leur inscription dans des registres et leur intégration dans des circuits économiques organisés ne constituent pas des innovations isolées, mais les composantes d'un système cohérent, reliant production, circulation de la valeur et développement local.

La rupture avec les modèles extractifs — Cette approche marque une inflexion significative par rapport aux modèles historiques fondés sur l'extraction et l'exportation de matières premières. En réorganisant les chaînes de valeur à partir des territoires et en intégrant les acteurs locaux dans les mécanismes économiques, elle ouvre la voie à une meilleure captation de la valeur et à une transformation progressive des structures productives. Cette rupture ne s'opère pas par substitution brutale, mais par la mise en place d'instruments capables de réorienter les dynamiques existantes.

Le rôle structurant des données — Au cœur de cette transformation, la donnée occupe une place centrale. L'inscription des ressources, la certification des productions et la digitalisation des flux permettent de produire une information fiable, continue et exploitable. Cette capacité à organiser et à mobiliser la donnée constitue un levier déterminant pour structurer les filières, sécuriser les échanges et orienter les décisions économiques, en renforçant la cohérence entre les différents niveaux d'intervention.

Le rôle central du Président

Une impulsion stratégique au sommet de l'État — Les transformations économiques de cette nature ne peuvent émerger sans une orientation définie au plus haut niveau de l'État. Dans le cas de la République démocratique du Congo, l'inscription des ressources naturelles — minières et forestières — dans une perspective de valorisation économique et de souveraineté traduit une impulsion stratégique claire, portée au sommet de l'État par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et relayée dans les orientations nationales.

Une coordination des instruments de transformation — Cette impulsion ne se limite pas à une vision, mais s'accompagne de la mobilisation et de la coordination d'instruments concrets : programmes de structuration des filières, dispositifs numériques, mécanismes de financement et actions de développement territorial. L'articulation de ces instruments permet de relier orientation politique et mise en œuvre opérationnelle, condition essentielle à la transformation effective des mécanismes économiques.

Une vision de long terme au service de la souveraineté — Enfin, cette dynamique s'inscrit dans une temporalité longue, nécessaire à la transformation des structures économiques. Elle traduit une volonté de renforcer la souveraineté non seulement par le contrôle des ressources, mais par la capacité à organiser leur valorisation, leur traçabilité et leur intégration dans des circuits économiques maîtrisés. Cette vision

s'apparente aux trajectoires observées dans d'autres contextes historiques, où des orientations stratégiques portées au sommet de l'État ont permis d'engager des transformations profondes et durables.

Vers une nouvelle économie territoriale

Les communautés comme acteurs économiques — La transformation engagée repose sur une réintégration des communautés dans les mécanismes de création et de captation de la valeur. En structurant leur participation à travers des filières organisées et des dispositifs économiques adaptés, elle permet de reconnaître leur rôle central dans la production des ressources et d'améliorer leur accès aux retombées économiques.

Le numérique comme infrastructure de souveraineté — Le développement d'infrastructures numériques adaptées constitue un élément clé de cette évolution. En permettant l'inscription des ressources, la certification des productions et la sécurisation des flux, le numérique devient un outil de souveraineté, au service de l'organisation économique et de la transparence des échanges.

Une ouverture vers un modèle africain — Enfin, les dispositifs expérimentés dans ce cadre ouvrent des perspectives au-delà du seul contexte national. En proposant une méthode fondée sur la structuration des ressources, l'utilisation de registres numériques et l'ancrage territorial, ils esquissent les contours d'un modèle économique susceptible d'être adapté à d'autres pays africains. Cette diffusion potentielle repose moins sur la reproduction d'un schéma que sur la capacité à transposer une logique, articulant souveraineté, innovation et développement des territoires.

Une impulsion souveraine portée au sommet de l'État — À la lumière des transformations en cours, la question de la souveraineté africaine ne peut plus être posée uniquement en termes de diagnostics ou de dépendances, mais en termes de capacité d'impulsion et de structuration. Dans ce mouvement, certaines trajectoires nationales prennent une portée particulière. En République démocratique du Congo, l'affirmation progressive d'une stratégie articulant ressources naturelles, numérique et territoires traduit l'émergence d'une orientation politique qui dépasse le seul cadre national.

AXIS comme instrument de structuration économique — Portée au sommet de l'État, cette dynamique ne se limite pas à l'exploitation des ressources, mais vise leur inscription dans des mécanismes organisés de création et de captation de la valeur, en lien avec les communautés et les territoires. Elle s'inscrit ainsi dans une logique de reconquête de souveraineté, entendue à la fois comme capacité de décision, de structuration économique et d'intégration des populations dans les dynamiques de développement.

Une trajectoire congolaise à portée africaine — Dans un contexte continental marqué par la recherche de nouvelles voies, cette orientation contribue à esquisser une réponse concrète aux enjeux soulevés par les analyses sur la souveraineté africaine : sortir des logiques d'extraversion, construire des instruments propres et ancrer les transformations dans les réalités locales. En ce sens, elle participe à l'émergence d'un modèle en devenir, susceptible d'alimenter les réflexions et les initiatives au-delà des frontières nationales, dans la perspective d'une Afrique plus souveraine, capable de

penser et d'organiser son développement à partir de ses propres ressources et de ses propres priorités.